

La forêt lotoise : un or vert, qui gagnerait à être valorisé !

Les propriétaires forestiers du Lot, attirent l'attention sur l'importance de la forêt, gisement d'emplois et source potentielle de revenus.

JEAN-CLAUDE BONNEMÈRE

« Pensez-vous qu'il faudrait à nouveau élaguer ? Regardez comment le chevreuil a détruit ce Douglas ! Le problème, dans le Ségala, c'est que les chênes sont gélifs... » autant de réactions, ici ou là, tout au long de la visite qu'effectue un groupe de propriétaires forestiers, sous la houlette d'Éric Simon, président du Syndicat des forestiers privés du Lot (Fransylva), comptant 266 adhérents.

En ce 13 août, dans les sous-bois du Haut Ségala, les discussions vont bon train entre propriétaires forestiers. Les questions fusent, et les échanges d'expériences enrichissent le débat, sous l'œil averti de Jean-Pierre Goudard, technicien auprès du Centre régional.

Michel Bouchara, lui-même propriétaire forestier, apporte quelques précisions concernant son approche de la gestion de la forêt.

Quelles sont les préoccupations du propriétaire forestier ?

Michel Bouchara : Les préoccupations du propriétaire forestier sont multiples. La première est d'ordre économique, en raison des investissements très importants engagés. Ceux-ci débutent avec la plantation et ensuite, viennent les frais inhérents à l'entretien, avec les élagages, les éclaircies... le tout, sur une période de cinquante ans, en moyenne. Autre aspect et non des moindres, le pro-



Visite en forêt dans le Haut Ségala, avec Philippe Bayard, Jean Delbos, Louis De Verdale, Yves Bergougnoux, Michel Bouchara, Olivier Cadene, Jacques Faure, Michel Ferrié, Lise-Marie Fricou, Jean-Pierre Goudard, Christian Guary, Marjolaine Guillaouard, Jean Puechaldou, Eric Simon. © Jean-Claude Bonnemère

priété forestier doit prendre en compte les dégâts des cervidés, qui peuvent s'avérer très

onéreux, selon les cas de figure. Protéger les arbres engendre des surcoûts, plus ou moins impor-

tants, en fonction de la faune en présence et de l'état de la forêt, variable d'un lieu à l'autre.

Quelles relations entretenez-vous avec les chasseurs ?

Il importe que les chasseurs et les propriétaires forestiers travaillent en bonne intelligence. Il y a un équilibre à trouver entre la faune et le caractère des plantations, sachant que ce qui vaut pour un endroit, n'est pas nécessairement valable, quelques dizaines de kilomètres plus loin.

Quels autres éléments doivent être amenés à prendre en compte les propriétaires forestiers ?

Il y a les maladies, bien sûr, dont peuvent être atteintes les plantations. Par exemple, s'agissant d'une forêt de résineux, tout d'un coup peut survenir une attaque d'hyllobe (insecte de type charançon qui s'en prend à tous les plants, même sains et vigoureux), nécessitant un traitement dans les jours qui suivent, au risque de perdre la plantation tout entière. D'où la nécessité d'assurer un suivi permanent. Exploiter une forêt est un métier ; d'investisseur et de passionné.

En termes de rentabilité, qu'en est-il ?

La rentabilité de la forêt c'est 6 % : soit 5 % de plaisir et 1 % de rentabilité financière. Vous ne plantez jamais pour vous ; vous êtes toujours en phase d'investissement. Lorsque vous plantez un Douglas, par exemple, vous le récolterez dans 50 à 60 ans et pour un chêne de pays, il faut compter 120 ans ! ■

LE CHIFFRE

42 %

Dans le département du Lot, la forêt privée est détenue par 47 000 propriétaires et couvre 215 000 hectares, soit 42 % du territoire.

Un morcellement qui n'est pas sans incidences quant à la gestion.

& ENCORE

Une forêt sous exploitée

Avec une production annuelle de 620 000 m³ de bois, pour seulement 94 000 m³ récoltés, la forêt lotoise apparaît sous exploitée.

Un fort potentiel économique

La forêt lotoise représente un important volume de production de matière première renouvelable, un gisement d'emplois et une source potentielle de revenus, pour les propriétaires forestiers avec une défiscalisation intéressante.

Contact mail

propriete.forestiere.46@gmail.com

LUTTER CONTRE L'ÉMIETTEMENT DE LA FORÊT ET IMPLIQUER LES JEUNES POUR L'AVENIR

JEAN-CLAUDE BONNEMÈRE

Jean-Pierre Goudard, technicien forestier, auprès du Centre Régional de la Propriété Forestière de la région, pointe du doigt la problématique de l'émiettement de la forêt lotoise, qui complique son exploitation. Il invite également les jeunes à s'intéresser à la forêt, via notamment des opérations de sensibilisation que pourraient mener les propriétaires forestiers...

La forêt lotoise se partage en trois grands blocs. D'une part, à l'ouest, en Bouriane, se situe une forêt constituée essentiellement de châtaigniers et de pins maritimes, sur des sols plutôt acides et sablonneux. D'autre part, la partie centrale du département, la plus importante, avoisinant les 140 000 hectares, couvre les causses du Quercy, avec en grande partie des chênes pubescents, qui ont poussé sur des plateaux calcaires avec des peuplements relativement pauvres. Enfin, la partie montagneuse au nord-est du département, qu'on appelle le Ségala, s'étale sur des sols cristallins, consti-



tués en grande partie de schiste et de granite, où l'on trouve du chêne, du hêtre, du Douglas, des épicéas, des sapins, du châtaignier, du pin sylvestre... Une forêt du Massif central, qui ressemble à celle du Cantal, de la Corrèze, de l'Aveyron. « Nous sommes ici dans la partie la plus montagneuse du département et celle où la pro-

duction forestière est la plus importante. »

Quant à l'émiettement des propriétés, Jean-Pierre Goudard met l'accent sur « la difficulté de la gestion de la forêt » que cela génère, car au fil des successions, s'en suivent des éclatements de propriétés. Dans le même temps, le matériel utilisé s'avère à la fois de plus en plus

performant et volumineux, générant des coûts de déplacement élevés. D'où des incidences financières qui freinent les acheteurs de bois. « Des actions sont menées en vue de regrouper les propriétés ; la gestion forestière étant difficile à rentabiliser sur de petits îlots. À minima, il convient de disposer de parcelles de 4 ha d'un seul tenant, alors que dans le Lot, les lots de 4 ha ne représentent pas les 20 % de la superficie totale forestière. » précise-t-il.

Quant à l'avenir de la forêt lotoise, il ne fait pas de doute. Une bonne partie de la zone de montagne et de la Bouriane, affichent de bonnes potentialités de production, aux yeux de Jean-Pierre Goudard. Cependant, il importe de motiver les propriétaires, car les dépenses faites aujourd'hui, ne produiront pas de fruits pour celui qui les a engagés. Les personnes qui s'intéressent à la forêt à l'âge de la retraite, vont devoir transmettre ce patrimoine à des héritiers, qui dans nombre de cas de figure, n'ont pas été préparés. « Il importe que les jeunes s'impliquent dans la gestion de la forêt » conclut Jean-Pierre Goudard. ■

Témoignages

- **Éric Simon, président du syndicat des forestiers privés du Lot :** « Notre forêt lotoise est morcelée et l'une des préoccupations du syndicat de propriétaires, consiste à faire en sorte, que ceux-ci s'occupent de leur forêt, la gèrent et en tirent aussi des bénéfices. »

L'un des objectifs du syndicat c'est de faire en sorte que chaque propriétaire forestier prenne conscience qu'il dispose d'un bien qu'il doit gérer et peut-être d'une manière collective, car il n'est guère possible de rester seul dans son coin. »

- **Jacques Faure, propriétaire forestier :** « Planter une forêt ou l'entretenir, c'est passionnant, malgré les contraintes d'ordre financier ou liées au temps, et à l'incertitude sur l'avenir. Nous savons que nous faisons œuvre utile en préservant l'environnement. Pour ma part, j'ai eu l'occasion de planter de la forêt dans des endroits embroussaillés et laissés à l'abandon. J'ai le sentiment d'avoir valorisé un espace et participé à une action bénéfique pour les générations futures. En ce qui me concerne, j'ai commencé à expliquer à mes petits enfants, ce qu'est l'élagage et je leur ai fait couper les branches de certains arbres. Et ensuite, ils ont marqué l'arbre d'un trait de peinture. Et je leur ai dit : « Celui-là maintenant il est à toi ! »

- **Lise-Marie Fricou, propriétaire forestier :** « La forêt c'est passionnant, mais l'essentiel si l'on veut en profiter, c'est d'y être proche et de s'occuper directement de la gestion et de ne pas la confier à l'aveugle à des tiers. L'intérêt pour la forêt commence en général à la quarantaine et dans les réunions de propriétaires forestiers, la moyenne d'âge tourne autour de 65-70 ans. Nous devons intéresser les jeunes à la forêt. »

- **Marjolaine Guillaouard, dendrologue (spécialisée dans l'étude et l'identification des arbres) :** « Soulignons le rôle majeur de la forêt et ses nombreux impacts sur l'environnement par rapport à l'eau, au climat, aux sols, à la faune et à la flore... Avec la préservation de la forêt se jouent des enjeux patrimoniaux et culturels. Tout le monde aurait à y gagner, à mieux connaître la forêt ; elle revêt une grande valeur patrimoniale. La forêt a tant de choses à nous apporter ! »